La MNT en chiffres

TERRITORIALE

1re mutuelle des agents des services publics locaux, avec plus d'un million de personnes protégées[1].

4 591 collectivités accompagnées par la MNT dans le cadre d'une convention de participation[2].

27 348 collectivités territoriales comptent au moins un agent adhérent MNT[2].

Plus de **740 000 agents territoriaux adhérents** (740 676 adhérents santé / prévoyance) en 2023[2].

PROCHE

Plus de **2 200 permanences** MNT tenues au sein des collectivités par an.

94 agences en métropole et dans les DROM.

100 conseillers MNT relation à distance aux pôles relations adhérents de Bordeaux et de Guyane accompagnés de 11 agents techniques au pôle courrier et numérisation.

622 actions de prévention engagées dans les collectivités en 2023.

SOLIDAIRE

Plus de **6 M d'€** dédiés aux aides sociales chaque année.

MUTUALISTE

100 % des excédents éventuels réinvestis au bénéfice de nos adhérents.

Près de **1 145** agents, élus par leurs collègues territoriaux, représentent bénévolement les adhérents, notamment lors de l'assemblée générale pour prendre part aux décisions stratégiques de la MNT[3].

SOLIDE

Résultat net
+14,9 M d'€[3]

Chiffre d'affaires
736,7 M d'€[3]

Ratio de Solvabilité SII
199,1%[3]

UTILE

Satisfaction globale en santé :
89 % d'adhérents satisfaits[4]

Satisfaction globale en maintien de salaire :
85 % d'adhérents satisfaits[4]

(1) sources : Classement de l'Argus de l'assurance, octobre 2022.
(2) source MNT mai 2024
(3) Rapport SFCR MNT 2023
(4) sources : baromètre satisfaction adhérent MNT, enquête téléphonique menée par Le Sphinx pour le compte de la MNT en juin 2023 auprès de 1000 adhérents Santé et 505 adhérents Maintien de Salaire.

Engagés pour une réforme de la protection sociale avantageuse et efficiente pour les agents et les collectivités

En tant que première mutuelle des agents des services publics locaux, notre mission est d'assurer un accès à des soins de qualité et à une meilleure santé au travail pour tous les agents territoriaux.

Aujourd'hui, avec la réforme de la protection sociale complémentaire de la fonction publique territoriale, nous voyons une opportunité d'améliorer la santé des territoriaux. Car quand les agents territoriaux sont mieux protégés, c'est toute la collectivité qui va mieux.

Nous militons pour une réforme bénéfique aux agents et aux collectivités, aux côtés des organisations syndicales et des pouvoirs publics, à chaque étape des négociations.

2021
L'ordonnance du 17 février 2021 instaure une obligation de participation en santé pour tous les employeurs publics et une obligation de participation en prévoyance pour les employeurs publics territoriaux.

2022
Les modalités de cette double prise en charge pour la fonction publique territoriale sont décrites dans **le décret du 20 avril 2022**.

2023
La signature de **l'accord national du 11 juillet 2023** portant sur la réforme de la PSC fixe les modalités de participation en prévoyance et prévoit une négociation nationale en santé en 2024 et en 2025.

1er janvier 2025
Participation obligatoire en prévoyance sur la base du **décret de 2022** (minimum de 7 euros pour deux garanties incapacité et invalidité).

1er janvier 2026
Participation obligatoire des employeurs territoriaux à hauteur de 15 euros minimum aux contrats de complémentaire santé des agents.

À partir de 2027
Mise en application de **l'accord du 11 juillet 2023** (sous reserve de sa retranscription) : augmentation de la participation et contrat collectif obligatoire en prévoyance.

EN SAVOIR PLUS SUR REFORMEPSC.MNT.FR

CONTACTEZ UN CONSEILLER MNT AU 0 980 980 210
(prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)

PLUS D'INFORMATIONS SUR MNT.FR

MNT GROUPE VYV

Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584. Siège social : 4 rue d'Athènes - 75009 Paris. La MNT est soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Document à caractère publicitaire et non contractuel. Crédits photos : Livia Saavedra - Photographies retouchées. Imprimerie Desbouis Grésil - ZI du bac d'Ablon - 10-12 rue Mercure - 91230 Montgeron. Ne pas jeter sur la voie publique. Juin 2024

MUTUALITÉ MEMBRE DE LA FRANÇAISE

PEFC 10-32-3010

“Mieux protégés, nos agents réalisent mieux leur mission de service public.”

Fabrice, directeur général
des services de la ville de Brioude
et ses agents

1re mutuelle des agents des services publics locaux

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER

MNT GROUPE VYV

Mieux protégés, les agents territoriaux accomplissent mieux leurs missions

À la MNT, nous défendons un modèle de société où les services publics locaux participent pleinement au bien-être de l'ensemble de la population française et s'engagent au cœur des territoires.

Depuis 60 ans, portés par **nos valeurs mutualistes**, nous mettons tout en œuvre pour être utiles aux agents territoriaux, en assurant leur **santé physique, psychologique et économique** afin qu'ils accomplissent mieux leurs missions de service public.

À l'heure de la réforme de la protection sociale complémentaire, dans un monde en constante évolution, nous sommes **engagés pour la protection sociale**, la santé, le mieux-être au travail et pour des soins de qualité accessibles à tous.

Chaque jour, nous sommes aux côtés des agents territoriaux, en agissant pour améliorer leur protection sociale, mais également aux côtés des collectivités pour les **soutenir dans le déploiement de leurs politiques publiques**.

Les décideurs territoriaux peuvent compter sur notre mutuelle pour prévenir les différents risques et **dessiner ensemble la santé territoriale de demain**.

Sûrs de l'importance de notre mission pour l'accès à la santé et à la protection sociale des agents des services publics locaux, et de la performance de notre modèle affinitaire et militant, nous bâtissons jour après jour la mutuelle de demain, tout en répondant aux défis d'aujourd'hui."

Didier BÉE, président de la MNT

En poursuivant une trajectoire économique solide et durable tout en préservant un héritage conforme à nos valeurs, nous garantissons notre objectif de continuer à être la première mutuelle des agents des services publics locaux."

Laurent ADOUARD, directeur général de la MNT

Mieux protéger la santé des agents territoriaux

Des services publics locaux performants passent par des agents en bonne santé et mieux protégés face aux aléas de leurs vies professionnelle et personnelle.

Ainsi, notre accompagnement est global et s'inscrit dans la durée.

Nous proposons aux collectivités territoriales et établissements publics locaux ainsi qu'à leurs agents des solutions de protection en santé comme en prévoyance. Ces solutions adaptées aux spécificités de la fonction publique territoriale, et notamment aux statuts des agents, permettent, dans le cadre d'un contrat collectif comme dans le cadre d'un contrat individuel, de mettre en place une participation employeur.

Une couverture sur mesure pour toutes les situations

- Une **gestion collective de la protection** en santé et **prévoyance** de vos agents par convention de participation et contrat collectif obligatoire.
- Une gestion individuelle avec **des formules labellisées**, éligibles à la participation employeur.
- Des **offres en prévoyance** pour anticiper tous les aléas de la vie (maladie, obsèques, décès).

Un accompagnement tout au long de la vie

- Pour encore plus de protection une offre **assurance habitation** au meilleur prix.
- Des solutions de **financements** pour concrétiser leurs projets (immobilier et prêt personnel).
- Des **offres d'épargne adaptées** aux besoins de chacun (assurance vie).

Une aide pour prendre soin de leur santé et de leur bien-être

Être adhérent MNT, c'est aussi bénéficier de nombreux services et assistances en cas de besoin.

- Une mutuelle dédiée aux agents territoriaux avec un **accompagnement spécifique** : conseils juridiques, assistance en cas de mutation, ligne info statut, accès à des aides exceptionnelles via l'action sociale.
- **Un accès aux soins facilité** via des professionnels de santé accessibles tout au long de leur parcours santé avec **un service de prise de rendez-vous et de téléconsultation en ligne ainsi que de l'assistance psychologique** pour les accompagner en cas de coup dur.
- Des solutions pour protéger les agents dans tous leurs moments de vie : **parentalité, départ à la retraite, aidance...**

Groupe VYV : rendre la santé accessible à tous

GROUPE vyv Pour une santé accessible à tous

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Sa mission : accompagner chacun tout au long de la vie.

Grâce au Groupe VYV, les adhérents ont accès à un large réseau mutualiste :

- 160 centres mutualistes **VYV Dentaire** ;
- 1 200 centres optiques et auditifs **« Écouter Voir »** ;
- 1 700 établissements de soins et d'accompagnement avec VYV3.
- Le réseau VYV Enfance de VYV3 qui développe et gère une gamme complète de **services mutualistes dédiés aux familles** avec plus de 140 établissements et services et un réseau de plus de **1 400 crèches** partenaires au plus près des territoires.
- Une offre plurielle d'habitat et de services répondant aux besoins de chacun et un label : **Mon Logement Santé**. Ce label vise, au travers de 40 engagements, à garantir un habitat agissant de manière positive sur la santé de ses habitants.
- **VYV Avantages**, un programme avec des réductions sur le sport, la culture, les loisirs...

SANTÉ · ASSURANCES & RETRAITE · SOINS & ACCOMPAGNEMENT · LOGEMENT

GROUPE vyv Pour une santé accessible à tous

Le Groupe VYV, avec la MNT et l'ensemble de ses autres maisons, est un acteur mutualiste du développement des territoires. Aux côtés des collectivités territoriales, il se positionne comme un partenaire de proximité pour développer l'accès aux soins et au logement."

Stéphane JUNIQUE, président du Groupe VYV

Mieux accompagner les collectivités pour développer leur territoire

Notre rôle est aussi d'être utile aux collectivités sur leur territoire en les accompagnant dans la mise en place de leurs politiques publiques et leur permettre de répondre à leurs différents enjeux de prévention et de santé pour leurs agents comme leurs administrés.

Répondre aux enjeux des collectivités avec les offres de nos partenaires

La MNT a développé des dispositifs d'expertise au service d'un dynamisme territorial en matière de santé et de prévention dans les territoires.

- Défibrillateur connecté : veiller sur vos administrés tout en protégeant votre responsabilité, avec des défibrillateurs connectés et maintenus en permanence avec notre partenaire **LIFEAZ**.
- **Équipements Sport Santé durables et inclusifs** : promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité de vos administrés, avec l'aide de notre partenaire **KOMPAN**.
- **Financement de projet** : accéder à des sources de financement alternatives avec la première plateforme de financement et d'implication citoyenne **COLLECTICITY**.
- **Formations en prévention et qualité de vie au travail** avec les partenaires experts, dans le cadre de référentiels et de conditions négociées.
- Un partenariat historique avec **SMACL ASSURANCES SA**, qui accompagne, depuis près de 50 ans, les collectivités et les territoires.

LIFEAZ · KOMPAN Let's play · collecticity · SMACL ASSURANCES

Des programmes de prévention ambitieux et personnalisés pour les agents

La MNT soutient les collectivités afin de réduire les risques professionnels et améliorer la santé et le mieux-être au travail des agents.

- **Actions de prévention** pour réduire les risques et favoriser le mieux-être au travail.
- **Soutien des agents** en cas de difficulté.

La MNT accompagne les collectivités pour répondre à leurs obligations réglementaires.

Préparer le futur cadre de protection sociale des agents territoriaux

La MNT s'engage pour une réforme protectrice et efficace, tout en apportant son expertise territoriale au service des négociations, elle vous accompagne dans vos missions d'employeur public.

- **Informations et éléments de décryptage** de la réforme PSC.
- **Simulateur** pour en mesurer les impacts pour votre collectivité.

Accompagner et valoriser la transformation de la fonction publique de demain

Les 60 ans d'expertise territoriale de la MNT permettent de bâtir ensemble l'avenir de la fonction publique. Permettre le développement des collectivités, c'est permettre le partage de bonnes pratiques, la valorisation de démarches vertueuses et le développement d'innovations publiques.

- Valorisation des collectivités qui s'engagent grâce aux **Prix santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale**.
- Éclairage des décideurs territoriaux à travers des réflexions et des approches innovantes avec les cahiers de l'**Observatoire MNT**.
- Soutien du **Fonds MNT** pour vos projets innovants au sein des territoires.

Fonds MNT · L'Observatoire MNT Social & territorial · Prix santé et mieux-être au travail 2023

Marielle, maire de la ville de Vendeuvre sur Barse et ses agents